

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° II-CF520

présenté par

M. Gumbs, Mme Mette, Mme Desjonquères, Mme Reid Arbelot, Mme Lingemann, M. Kamardine,
Mme Youssouffa, M. Seo, M. Daubié, Mme Boyer, M. Falorni, M. Serva, Mme Babault,
M. Mathiasin et M. Metzdorf

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 55, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.